

N° 1218 - MARS 2020

## BUDGET PARTICIPATIF

Le Collège communal a souhaité mettre la **participation citoyenne** en avant durant cette législature. Afin de permettre à tous de s'impliquer dans la vie associative, un budget participatif, d'un montant de 100.000 € sur 4 ans, sera consacré à la réalisation de projets entièrement portés et concrétisés par les citoyens.

**Sont concernés en 2020 les villages de Oignies, Olloy, Treignes et Vierves.**

**Pour être retenu, votre projet devra :**

- Respecter scrupuleusement le règlement du budget participatif, tel qu'approuvé par le Conseil communal en séance le 18 décembre 2019
- Respecter scrupuleusement tous les prescrits légaux en Belgique
- Respecter scrupuleusement les règles d'engagement d'un crédit du budget extraordinaire (investissement)
- Relever des compétences communales
- Rencontrer l'intérêt général
- Concerner le territoire de la Commune de Viroinval
- Être suffisamment précis pour faire l'objet d'une étude de faisabilité et être estimé juridiquement, techniquement et financièrement
- Être cohérent et compatible avec les réalisations en cours sur le territoire communal
- Avoir une valeur inférieure ou égale à l'enveloppe totale attribuée par village

**Pour être retenu, votre projet ne devra PAS**

- Être une simple suggestion ou une idée
- Générer des bénéfices pour le porteur de projet
- Comporter ou engendrer des éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire
- Générer des frais de fonctionnement nouveaux pour l'Administration communale

Le formulaire de participation ainsi que le règlement sont disponibles sur le site internet de la Commune [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be) ou sur simple demande au 060/31.00.42

Informations: Madame Singrid PHILIPPE - Directrice générale  
060/31.00.20 - [singrid.philippe@viroinval.be](mailto:singrid.philippe@viroinval.be)

## INFO - SENIORS

Le Centre des Seniors de Viroinval organise son traditionnel goûter pâtisserie.

**QUAND ?** Le jeudi 02 avril 2020 à 15h00

**OÙ ?** Nismes – Salle Espoir et Fraternité

**COMMENT ?** Ramassage dans chaque village sur demande

**COMBIEN ?** 6€/personne

**Réservation souhaitée pour le 20 mars 2020 au plus tard** au 060/30.36.54 (Jessica GOSSIAUX) – [jessica.gossiaux@viroinval.be](mailto:jessica.gossiaux@viroinval.be)

## CIMETIERE DE TREIGNES - ENLEVEMENT DE SEPULTURES

**208 DEMET Jean-Baptiste (1981) - REGNIER berthe (1986)**  
**379AB LAMBERT Louise (1948) - LAMBERT Jean-Baptiste (1944) – BARET Anna (1906)**  
**390 LAMBERT Camille (1917) - LAMBERT Henriette (1898) – BARET Marie (1919)**

Enlèvement de ces sépultures après le 15 juin 2020 avec autorisation du SPW – cellule du patrimoine funéraire de Namur. Durant la période du 15 février 2020 au 14 juin 2020, une demande d'enlèvement des signes distinctifs de sépulture peut être introduite auprès de l'Administration Communale. (Article 42 du Règlement Communal sur les funérailles et sépultures). Renseignements complémentaires: Mme MAGAIN – 060/31.01.76 – [caroline.magain@viroinval.be](mailto:caroline.magain@viroinval.be)



## SERVICE POPULATION - MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE

Nous vous informons que les heures d'ouverture du service Population seront bientôt modifiées.

**A partir du 1er avril 2020**, le service Population sera ouvert comme suit:

- le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8H30 à 13H;
- le mercredi de 13H30 à 16H30;

Nous vous rappelons également que vous pouvez toujours prendre un rendez-vous en-dehors de ces plages horaires.

Les permanences du samedi matin auront lieu quant à elles, de 09H à 12H le 07 mars, le 04 avril, le 09 mai et le 06 juin 2020. **Pour tous les autres services communaux, les horaires restent inchangés** à savoir tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 sauf le lundi et le vendredi ouverture uniquement le matin (rendez-vous possible).

## DES REPAS SAINS, ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS LIVRÉS CHEZ VOUS !

Le CPAS de Viroinval livre des repas chauds à domicile préparés quotidiennement par les cuisinier(ère)s de sa Maison de Repos « Le Repos des Vallées ». Les menus comprennent un potage frais du jour et un plat réalisé avec soin, permettant ainsi à chaque personne de Viroinval de bénéficier, tous les jours de la semaine, d'un savoureux repas à budget réduit (5,50 € par repas, livraison comprise).

**Nous adaptons notre cuisine aux différents régimes alimentaires (diabétique, sans sel, moulus ou coupés) ainsi qu'à certaines restrictions diététiques.** Le menu de la semaine vous est fourni à l'avance et vous avez toujours le choix d'une alternative au menu proposé, si vous le souhaitez. Les repas sont livrés tous les jours de la semaine, excepté le dimanche et les jours fériés. Dans ce cas, un plat froid peut vous être livré la veille. Le tarif (livraison comprise) est également de 5,50 € pour un repas froid.

**Point important:** les règles d'hygiène édictées par l'AFSCA sont parfaitement respectées grâce au maintien des repas à une température minimale de 65 ° et ce, du départ de nos cuisines à votre domicile, afin d'éviter le risque de prolifération bactériologique.

**N'hésitez pas : pour toute commande ou information, téléphonez au 060/31.24.90 (Mme Sabine HENRY).**

## PROGRAMME DES FESTIVITES CARNAVALESQUES 2020

**MAZEE:** Sam 07/03 - 13h cortège en fanfare (départ douane, rue de Najauge) 19h grand feu (terrain rue André Renard) 20h omelette (salle Arthur Masson) 21h bal masqué (salle Arthur Masson).

**Retrouvez toutes les actualités communales sur la page FACEBOOK «Viroinval infos» ou sur [www.viroinval.be](http://www.viroinval.be)**